DÉLIBÉRATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SÉANCE du 24 septembre 2020

Délibération n° 51-2020 : Modifications des modalités de contrôle des connaissances de la Licence Professionnelle Conception de Solutions Décisionnelle pour l'année universitaire 2020-21

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, complété par l'arrête du 27 mai 2014
Vu le Cadre National des Formations, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018
Vu l'arrêté du 21 juillet 2017 portant sur l'accréditation de l'établissement

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à l'unanimité les Modifications des modalités de contrôle des connaissances de la Licence Professionnelle Conception de Solutions Décisionnelle pour l'année universitaire 2020-21

Membres en exercice : **32** membres
Membres présents : 21
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 26 Pour : 26
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Délibération adoptée

Visa de la Présidente

Signé par : Virginie Dupont
Date : 22/10/2020
Qualité : La Présidente

Virginie DUPONT

Document(s) en annexe au présent extrait : 3.12 annexe_MCC modifiées LP CSD 20-21.pdf
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 23 octobre 2020
Document mis en ligne le : 23 octobre 2020

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.